

Pour Copie Certifiée Conforme
à l'Original qui nous a été présenté
Kalaban Goro, le 11/7/2026
LE MAIRE

ATTESTATION BACCALAURÉAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education
atteste que:

Monsieur : Ibrahim

SIDIBE

Né(e) le: 28/9/2007

à: La Maternité Hôpital Gabriel Touré Bamako

Fils de : Nouhoun SIDIBE et de Mariam DJIRE

Académie : BAMAKO RIVE DROITE

Etablissement : LSC

N°Place : 20202

Statut: Régulier

Série : Terminales Sciences Exactes (TSE)

Mention : ASSEZ BIEN

est déclaré admis au Baccalauréat général, session de juin 2026.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et instituts.

Attestation N° : 140792 / SE / 2026 / CNECE

Bamako, le 10/07/2026

Le Directeur,



Zeïnou Aguisa MAÏGA

Chevalier de l'Ordre National

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS
ET CONCOURS DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple- Un But- Une Foi

Pour Copie Certifiée Conforme
à l'Original qui nous a été présenté
Kalaban Coro, le 11-7-2026
LE MAIRE

[Signature]



ATTESTATION D'AUTHENTICITE

Je soussigné, Monsieur le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education (CNECE) certifie que l'attestation du Baccalauréat N°140792 / SE / 2026 / CNECE, délivrée à Monsieur : **Ibrahim SIDIBE** né le 28/9/2007 à La Maternité Hôpital Gabriel Touré Bamako , est authentique.

L'intéressé a été déclaré **admis** à l'examen du Baccalauréat Malien de la session de **Juin 2026** avec la mention **ASSEZ BIEN**, sous le numéro de place **20202**, au lycée **LSC de BAMAKO RIVE DROITE**, de la série **Terminales Sciences Exactes (TSE)**.

La présente attestation lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Bamako, le 10/07/2026

Le Directeur,

[Signature]

Zeïnou Aguisa MAÏGA
Chevalier de l'Ordre National

